**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2023**

Nombre de Conseillers : En Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L’an deux mil vingt trois, le cinq septembre le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

**Date de convocation** : Jeudi 31 août 2023

**Présents :** Messieurs CRASTES Pierre-Jean, CARRILLAT Olivier, ROTH Jean-Luc, BOURDIN Fabian, PARENT Philippe.

Mesdames BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer, ALLARD-VAUTARET Claire.

**Excusés :** Messieurs DUVAL Léon, GENOUX-PRACHEX Lionel

Mesdames LAMARLE Nadège, COINDET Jocelyne.

BONIER Laurence a été élue secrétaire.

**MISE A DISPOSITION DES TERRAINS FONCIERS VIARHONA**

La Communauté de Communes doit intervenir dans le cadre de l’aménagement de la Via Rhôna Sud Léman dont elle est maîtrise d’ouvrage.

La Commune de Chênex dispose d’un terrain qui serait susceptible d’être utilisé par la Communauté de Communes

Les Parties se sont rapprochées pour étudier les conditions de mise à disposition de ce terrain par la Commune à la Communauté de Communes

Il convient de signer une convention d’occupation temporaire au profit de la Communauté de Communes.

Le conseil municipal, après avoir entendu l’exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l’unanimité :

* **Autorise** le Maire à signer ladite Convention nécessaire à cette mise à disposition.
* **Dit que les crédits nécessaires seront inscrits dans le BP 2023.**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance Le Maire,

BONIER Laurence Pierre-Jean CRASTES,